



Toute personne désireuse de s'installer comme indépendant à titre principal ou complémentaire doit pouvoir faire la preuve qu'elle a suivi les cours dans le but d'obtenir le "Certificat relatif aux connaissances de gestion de base". Cette formation reconnue et homologuée suffit pour procéder à votre enregistrement auprès de la banque carrefour des entreprises.

## CATÉGORIE(S)

**Type :**

Chef d'entreprise

**Centre d'intérêt :**

Gestion

**Période :**

Soirée - Après midi - Matin

## CONDITIONS D'ADMISSION

**Chef d'entreprise :**

- 18 ans
- 4ème année secondaire réussie en général ou en technique ou 6ème année secondaire en professionnel réussie ou certificat d'apprentissage ou réussite d'un examen d'entrée.

Les prochains examens d'entrée se dérouleront aux dates suivantes à 9h30 :

- Mercredi 8/11/17
- Mardi 21/11/17
- Mercredi 13/12/17
- Mercredi 10/01/18
- Mercredi 24/01/18
- Mercredi 7/02/18
- Mercredi 7/03/18
- Mercredi 28/03/18

Attention, participation de 30 euros (à payer par bancontact) pour les examens d'entrée et inscription obligatoire à l'accueil de l'efp.

Inscriptions dès le mois de novembre les mercredis matins de 9h30 à 11h30 auprès du pôle gestion ou sur rendez-vous au 02 370 85 30

## HORAIRE

**Apprentissage**

Pas de formation en apprentissage

**Chef d'entreprise**

FAG D : du 27/11/2017 au 20/03/2018 les lundis, mardis et mercredis de 09h30 à 13h00

FAG E : du 28/11/2017 au 23/03/2018 les mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h00

FAG F : du 28/11/2017 au 23/03/2018 les mardis, mercredis et vendredis de 18h00 à 21h30

FAG G : du 19/02/2018 au 13/06/2018 les lundis, mardis et mercredis de 09h30 à 13h00

FAG H : du 20/02/2018 au 12/06/2018 les mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h00

FAG I : du 19/02/2018 au 14/06/2018 les lundis, mercredis et jeudis de 18h00 à 21h30

FAG M : du 16/04/2018 au 27/06/2018 les lundis, mardis et mercredis de 09h30 à 13h00

## QUALITÉ(S) ESSENTIELLE(S)

Esprit d'entreprendre - vouloir devenir indépendant

## CONTEXTE ET DÉBOUCHÉ(S)

Pouvoir s'installer comme indépendant dans tous les métiers non protégés.

Si vous voulez être indépendant dans un métier protégé, vous devez avoir, en plus de la gestion, le diplôme du métier.

La gestion accélérée se fait en 16 semaines calendrier.

## CHEF D'ENTREPRISE

**Minerval :** 285 euros / an

## OCCUPATION DANS LE MÉTIER

**Chef d'entreprise :**

Pas de stage

## MATIÈRES

**Chef d'entreprise :**

**Cours de gestion : 160 h sur 16 semaines :**

Création d'entreprise (droit)

Aspects financiers

Aspects comptables

Aspects fiscaux

Gestion commerciale

Législation

Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales

Stratégie commerciale

Plan financier

## AVANTAGES ET EXIGENCES

**+ Avantages :**

Obtention rapide du certificat de connaissances de gestion de base

**- Exigences :**

Assiduité aux cours (3 x par semaine) pendant 16 semaines

## MÉTIERS ASSOCIÉS

Gestion, Gestionnaire de petite entreprise, Office pour jeunes entrepreneurs et TPE

D'autres formations de ce type sont organisées dans le réseau IFAPME

## TITRES OBTENUS

**Chef d'entreprise**

Certificat de connaissances de gestion de base

## PLUS D'INFORMATIONS?

Mail: [pole.gestion@efp-bxl.be](mailto:pole.gestion@efp-bxl.be)

Site internet: [www.efp-bxl.be](http://www.efp-bxl.be)